

# La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 2 JUIN 1893

C. A. CHÉNEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

## Association Nationale



ST-JEAN-BAPTISTE

### PROGRAMME DES FÊTES DES

24, 25, 26 ET 27 JUIN  
1893.

L'année 1893, en raison du 250<sup>me</sup> anniversaire de la fondation de Montréal, de l'inauguration du Monument National et de la Cathédrale de Montréal, étant une année exceptionnelle pour notre race, il est urgent d'en fixer le souvenir dans la mémoire de notre population par une série de fêtes patriotiques.

Ces démonstrations auront lieu, comme suit :

SAMEDI, APRÈS-MIDI, 24 JUIN.

1<sup>o</sup> Une grande fête champêtre sur le terrain de l'Exposition, et illumination générale le soir.

DIMANCHE, 25 JUIN.

2<sup>o</sup> Messe solennelle à Notre-Dame et grande procession ; le soir, inauguration du Monument National.

LUNDI, 26 JUIN.

3<sup>o</sup> Congrès de toutes les Sociétés Nationales d'Amérique.

4<sup>o</sup> Le soir, grande réception par les dames de Montréal.

MARDI, 27 JUIN.

Service funèbre à Notre-Dame, pour les héros qui ont le plus mérité de la patrie.

5<sup>o</sup> Un banquet de 1000 couverts donné par l'Association Nationale Saint-Jean-Baptiste ;

6<sup>o</sup> Des fêtes populaires, tous les jours, au Parc Sohmer, où il y aura place pour 10,000 personnes.

A cette série de fêtes sont invités les Canadiens de toutes les parties de l'Amérique, ainsi que des Français de distinction.

Le 24 juin étant un samedi, nous avons pensé que, pour permettre à tout le monde d'assister à la Fête Nationale, il serait désirable, avec l'assentiment de Monseigneur l'archevêque de Montréal, d'en remettre la célébration au lendemain, dimanche, ce qui permettra aux sociétés étrangères de se rendre à Montréal, après avoir célébré le 24 chez elles.

Le 25, toutes les sociétés et les invités et délégués se réuniront au Champ de Mars, pour s'organiser en procession et se rendre à l'église en suivant le parcours qui sera alors indiqué.

P. H. ROY, L. O. DAVID,  
Secrétaire. Président.

A VENDRE.

Un magnifique piano qui a été payé \$400.00 et qui n'a servi qu'une année. Une grande réduction sera faite sur le prix et des conditions faciles seront données.

S'adresser à  
M. NICHOLAS LENOIR,  
Boulangier.

Berthier, 14 avril 1893.

## FEUILLETON

No. 19

### LE MEDECIN DES FOLLES.

PREMIERE PARTIE.

L'HOTEL DU GRAND CERF.

XXV

(Suite.)

C'est que Frédéric et Paula s'étaient aimés de cette tendresse profonde, infinie, qu'éprouvent l'un pour l'autre un frère et une sœur, orphelins depuis leur enfance, grandis côte à côte, la main dans la main, heureux ensemble et ne s'étant jamais séparés...

Frédéric aimait Paula plus que tout au monde...

Paula adorait Frédéric...

Trois balles de revolver avaient anéanti pour toujours cette tendresse et ce bonheur...

XXVI

Frédéric atteignait sa dix-huitième année lorsque la mort successive de leur père et de leur mère était venue créer autour d'eux un isolement complet.

Ils possédaient une fortune considérable.

Le jeune homme, doué d'un esprit sérieux et d'une raison précoce, avait été émancipé par le conseil de famille et s'était consacré sans réserve à l'éducation de sa sœur, dont il se trouvait désormais le guide et le soutien.

S'absorbant tout entier dans l'accomplissement d'un devoir qui lui semblait doux, Frédéric ne songeait point au mariage et ne se sentait pas attiré vers ces faciles plaisirs que la jeunesse recherche avidement et que sa grande fortune pouvait lui prodiguer.

Le frère et la sœur habitaient d'un bout à l'autre de l'année leur ravissante maison voisine de Melun et ne faisaient dans la grande ville que des séjours de peu de durée.

Paula s'était pliée sans peine à la douce et calme vie de campagne, et ne la trouvait point monotone.

En d'assez rares occasions Frédéric avait conduit sa sœur dans le monde, à Paris, chez d'anciens amis

de sa famille.—La jeune fille, très entourée, obtenait de réels succès par la puissance de sa beauté, de sa grâce et de sa simplicité charmante ; mais, au milieu de la foule brillante et joyeuse, elle éprouvait une sorte d'oppression, et, sous le feu des lustres, regrettait son joli castel des bords de la Seine, car là seulement elle respirait à l'aise et se sentait absolument heureuse.

Dans une des soirées dont nous parlons, Fabrice Leclère avait été présenté par Frédéric à Paula, que nous l'avons vu saluer au passage lorsqu'elle s'était montrée sur la terrasse de la villa.

Certes, aucune impression profonde n'était restée dans l'esprit de Mademoiselle Baltus à la suite de cette présentation.

Nous devons dire cependant que Fabrice, avec son apparence sérieuse son visage régulier offrant des traces de fatigue, et son élégance sobre, avait déplu beaucoup moins à la jeune fille que les jolis gommeux coiffés à la Capoul et décolletés, qui papillonnaient autour d'elle, attirés par ces deux millions plus encore peut-être que par ses grands yeux sombres, ses lèvres rouges et ses cheveux noirs.

Ceux-là lui paraissaient ridicules et l'agaçaient au delà du possible.

Vivant sans cesse avec son frère, Paula avait pris l'habitude de penser et de parler comme lui avec une franchise absolue.—Le mensonge lui faisait horreur.—On trouvait en elle la loyauté d'un chevalier.—La charité lui semblait non une vertu, mais un devoir auquel, sous aucun prétexte, le riche n'a le droit de se soustraire, la fortune n'étant qu'un dépôt dans ses mains.

Tous les pauvres, tous les malheureux des environs la connaissaient et l'appelaient le *bon ange*.—Elle donnait beaucoup et savait donner.—Les secours qu'à chacune de ses visites elle laissait dans les chaumières étaient mieux qu'une aumône, ils étaient une consolation.

Mais si la jeune fille se recommandait par une extrême douceur et par une générosité sans bornes, elle possédait en même temps une volonté ferme et une incomparable virilité morale.

La mort tragique de Frédéric Baltus avait fait brusquement le vide dans son cœur comme dans sa maison.—La solitude maintenant lui paraissait odieuse, et son inguérissable douleur se doublait d'un immense ennui.

Lorsqu'on lui annonça le dénouement prochain du drame dont son frère avait été la victime, sa poitrine se gonfla, de grosses larmes jaillirent de ses yeux, des sanglots la prirent à la gorge.

Le cœur serré, l'esprit plein d'orages, elle gagna lentement une chambre dont les volets restaient clos sans cesse, et où brûlait jour et nuit une lampe d'argent ciselé suspendue au plafond par trois chaînettes de même métal.

Cette chambre était celle où Frédéric avait vécu, où on l'avait rapporté mort.

Paula, d'une main tremblante, ouvrit la porte, s'arrêta sur le seuil avec un recueillement douloureux ; ses sanglots redoublèrent, puis, au bout d'un instant, elle s'avança et vint tomber à genoux devant un portrait en pied du jeune homme.

Là, les mains jointes, en face de cette image dont les traits nobles et fiers, le regard bienveillant, le bon sourire, lui rappelaient toutes les joies de sa jeunesse, elle subit une formidable crise de désespoir, évoquant l'âme de son frère assassiné, donnant les noms les plus chers à cette toile immobile et muette... lui parlant, l'interrogeant, comme si l'œuvre du peintre pouvait l'entendre et lui répondre...

Fox, le grand lévrier gris de fer qui, lui aussi, avait été le fidèle ami de Frédéric, s'était glissé dans la chambre derrière Paula.

En entendant les lamentations et les sanglots de sa maîtresse, l'intelligent animal poussa un rauque hurlement, et cette plainte lugubre résonna comme un écho dans le silence de la nuit.

—Oh ! mon frère,—s'écria Paula tout à coup avec une agitation nerveuse voisine de la folie,— que lui avais-tu fait, à ce misérable, pour qu'il t'assassinât si lâchement ?— Rien !...tu ne lui avais rien fait !... C'est pour te voler qu'il t'a pris ta vie !

Elle s'arrêta brusquement, comme sous le choc d'une pensée soudaine, puis elle continua :

—Pour te voler !...—Te voler, toi...toi dont la bourse était sans cesse ouverte et la main toujours prête à donner !...c'est impossible !...— Le mobile du crime, c'est la haine, c'est la vengeance, et non pas le vol...

De nouveau elle s'interrompit, le regard vague et comme égaré, et répéta :

—La vengeance ? la haine ?— Mais qui donc pouvait te haïr, toi

que tous adoraient ? Qui donc voulait se venger de toi qui n'avais offensé personne ?—Non, ce n'est pas la haine !— Mais alors qu'est-ce donc ?—Quel motif armait le bras de cet homme que la justice a condamné et qui jure qu'il est innocent ?—Innocent ! et l'on a trouvé sur lui la preuve de son crime... ce portefeuille troué d'une balle... L'évidence était là...et cependant il a dit, cet homme, il a soutenu, il a juré, qu'un inconnu lui avait donné ce portefeuille !...

— Si c'était vrai pourtant ?... Les juges ont condamné...—Mais il se trompent parfois, les juges...—Ah ! je n'y peux pas croire...—Une erreur serait effrayante... Ils n'en ont point commis...Ils ont frappé justement ce misérable qui refuse de dire son nom, même pour se défendre !... Quel est-il, cet homme enveloppé de mystère ?...D'où venait-il ?—Où allait-il ?—Il le cache, et nul n'a pu le comprendre ou le deviner...— Sans doute il a fait le serment de ne point livrer son complice, car l'infâme n'a pas agi seul...— Il existe un complice, mon instinct me le crie, et ce complice est le plus coupable !..."

Paula Baltus se leva brusquement, comme mue par un ressort, attachant un regard inspiré sur l'image peinte de Frédéric, elle continua d'une voix sourde d'abord mais qui bientôt devint éclatante :

—Tu l'as vu, toi, mon frère, tu l'as vu, le véritable assassin...tu l'as connu...tu peux le nommer !...parle-moi...réponds-moi...j'attends !... Elle se tordit les mains et poursuivit avec emportement :

—Mais non...tu ne peux pas répondre...tu es mort...ta bouche est muette...—Eh bien, j'agirai seule...—S'il y a un complice, comme je le sens, comme j'en suis sûre, je ferai ce que la justice n'a pas su ou n'a pas pu faire...je le traquerai jusqu'au fond des ténèbres où il se cache...et je jure devant Dieu de le découvrir !...je jure devant Dieu de te venger !..."

En ce moment Paula Baltus, exaltée, l'œil rempli de flammes, les narines frémissantes, le main droite étendue avec un geste de menace, ressemblait à la Némésis vengeresse, à la déesse du châtement...

Un tel état de surexcitation physique et moral ne pouvait se prolonger.

Les larmes remplacèrent les éclairs dans les prunelles sombres de la jeune fille.—Les lignes du vi-

sage perdirent leur expression farouche.—Mademoiselle Baltus se laissa tomber sur un siège en face du portrait et s'absorba de nouveau dans sa douleur silencieuse, priant tout bas pour l'âme de ce mort bien-aimé...

Deux heures du matin sonnaient.

Déjà sur la grande place de Melun un certain nombre de curieux venaient s'assurer *de visu* que l'exécution promise pour le point du jour n'était point contremandée.

Peu à peu quelques fenêtres s'ouvrirent et des visages endormis parurent, interrogeant les ténèbres.

Le nombre des curieux augmenta bientôt.—Des groupes se formèrent jetant dans la nuit un bourdonnement des voix confuses.

Mille propos incohérents se croisaient au milieu de ces dialogues à bâtons rompus, où chacun des interlocuteurs s'appelait multitude.

Ça ne sera pas pour aujourd'hui... disait celui-ci.

—Mais si, positivement...répondait un autre.

—Comment le savez-vous ?...

—J'étais à la gare passé minuit...

J'ai vu arriver le train qui amenait le bourreau et les guillotines...Donc ça sera pour ce matin...

—D'ailleurs,—ajoutait un troisième,—on ne pouvait remettre...—j'ai fait le compte des jours...le délai est passé...

Et sur toute l'étendue de la place s'échangeaient des phrases jetées dans le même moule et le plus souvent vides de sens.

Une heure encore s'écoula.

La foule devenait compacte.

Des troupes de bourgeois de la ville, d'ouvriers, de paysans des environs, débouchaient de toutes les rues.

Les toits se couvraient de monde.

Des grappes d'hommes s'accrochaient aux corniches et aux entablements, et n'hésitaient point à risquer leurs os pour assister au terrible drame qui se préparait.

Les patriciennes de Rome prenaient jadis un plaisir sauvage aux luttes de gladiateurs et aux grandioses égorgements...

Les belles Andalouses se pâment en voyant le sang couler dans les cirques sous la corne des taureaux et sous l'épée des coréadors...

Une tête coupée dans le panier du bourreau est un spectacle de haut goût pour les foules de tous les pays...

(A continuer.)

# AVIS.

L'Hon. M. Laurier, ayant convoqué pour le 20 juin courant, une convention de délégués de tous les électeurs opposés à la politique du gouvernement fédéral, une assemblée publique des électeurs du comté de Berthier, aura lieu à St-Cuthbert, dimanche le 11 juin courant, à trois heures de l'après midi.

Le but de l'assemblée est de choisir cinq délégués et autant de délégués additionnels qu'il sera jugé à propos à cette grande convention.

M. Beausoleil M. P. rendra compte de sa conduite parlementaire.

MM. J. I. Tarte, M. P. A. A. Bruneau M. P. et Rodolphe Lemieux ont promis d'assister.

L'Hon. M. Sylvestre MM. A. Demers, C. A. Chênevert et Camille Piché adresseront aussi la parole.

Tous les électeurs sont invités à y assister.

C. A. CHÈNEVERT  
Sect.



## GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 2 JUIN 1893.

### La Situation Politique.

Le monde politique est singulièrement agité par le temps qui court. Les bruits d'élections générales à brève échéance, la révolte générale contre le tarif, la campagne de M. Dalton McCarthy contre le gouvernement, la convention libérale du 20 juin, la prochaine arrivée du nouveau gouverneur général, les explosions répétées de nouveaux scandales; tout cela est bien de nature à mettre en l'air tous les cercles politiques.

On vient justement de mettre au jour un autre vol gigantesque de trois quarts de million sur le plan de ceux du hâvre de Québec, datant de la même époque, et dont le théâtre a été le département des chemins de

fer et canaux alors dirigé par sir Charles Tupper. En 1891, au moment même où l'on mettait Sir Hector en accusation, un député tory anglais avait dans les mains la preuve manifeste de ce vol gigantesque, mais M. McKenzie Bowell lui fermait la bouche; il ne fallait pas compromettre des hommes comme sir Charles Tupper!

C'est la confirmation de ce que nous avons toujours dit: les scandales portés à la charge de Sir Hector n'étaient que des échantillons du système général du gouvernement que nous avons depuis 1879.

Les divulgations tardives auxquelles nous assistons en ce moment ne sont pas étrangères non plus aux efforts surhumains que font les ministres fédéraux pour prélever des fonds d'élection, et confirment avec une force singulière la rumeur d'une dissolution prochaine des chambres.

Voyant le gouvernement leur mettre le couteau sur la gorge, ses fournisseurs attirés, qui de jour en jour perdent confiance en l'étoile conservatrice, se font tirer l'oreille, cherchent à échapper en rappelant la célèbre session des scandales de 1891, répondent aux instances, aux obsessions ministérielles par des menaces, lancent à la presse ça et là des bribes de correspondance qui mettent l'opinion sur la trace de découvertes scandaleuses. C'est ainsi qu'est venu au jour ce qu'on sait de ces tripotages du Pont Curran et de cet autre vol de SEPT CENT CINQUANTE MILLE PIASTRES sur le cheval des Rapides Galop, près de Prescott, dont nous entretenions aujourd'hui même le télégraphe.

Aussi l'inquiétude et le malaise sont-ils plus que visibles dans les rangs ministériels.

Le parti conservateur, sans chef, sans unité de direction, s'en va à la dérive, au naufrage. Sir John Thompson est rappelé à grands cris de Paris. Nos adversaires sont engagés dans la pénible opération d'avaloir tous leurs dithyrambes de dix ans passés en faveur de la Protection. Ils ne savent plus que dire, où donner de la tête.

Partout où vont les ministres, ils ont beau se beucher les oreilles, ils n'entendent qu'un cri: *Turiff Reform!* La presse conservatrice avoue qu'à Québec, pas plus tard qu'avant-hier, toutes les délégations qui se sont présentées devant le ministre des Finances, les plus conservateurs mêmes, ont été unanimes à lui demander l'abolition des droits spécifiques, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus inique dans la Protection.

Avons-nous besoin d'engager nos amis à se tenir plus que jamais en éveil, prêts à la lutte au premier moment?

L'étoile libérale monte à l'horizon grandit de jour en jour. C'est visible partout. Dans les réunions de comtés pour choisir des délégués à la convention du 20 juin, on constate partout un empressement, un bon vouloir vraiment inespérés. Cette fois, la confiance y est!

Mais aussi quelle grande idée que cette convention du 20 juin! C'est à elle seule la plus belle organisation qu'ait jamais eue le parti libéral. Le seul fait d'obliger le parti à former des organisations locales régulières dans les 215 comtés du Dominion est tout de suite plus que jamais on n'a pu faire dans le brouhaha des luttes électorales. Et que dire donc des fruits qui vont résulter de l'envoi des meilleurs hommes

du parti à Ottawa pour s'y concerter et en rapporter dans leurs comtés la doctrine du parti libéral! C'est le plus imposant mouvement d'ensemble qui ce soit encore fait en ce pays.

## L'Emprunt.

De l'Union Libérale:

L'emprunt ne se fera pas.

Voilà ce que nous apprennent les dernières dépêches.

Le marché anglais est resté sourd aux prières de M. Hall, et le voyage de notre brave trésorier ne paraît pas avoir été plus heureux à Paris, auprès des capitalistes français.

La vieille *Minerve* a poussé le cri d'alarme, et elle essaye à préparer l'opinion publique et à atténuer le coup terrible que ce désastre va porter à notre crédit.

Le marché n'est pas favorable, dit-elle, et il est mieux pour M. Hall de remettre l'emprunt à une date ultérieure que de l'effectuer à des conditions désavantageuses pour la province.

La *Minerve* a publié cela il y a quelques jours; c'était le premier cri, depuis, les dernières nouvelles ne laissent plus aucun doute sur l'insuccès de M. Hall.

C'est un coup terrible pour M. Hall, il va revenir de là avec une réputation de financier, déjà fort douteuse du reste, plus ébréchée que jamais; mais le désastre est encore plus terrible pour le gouvernement.

Il est rare que le crédit canadien ait été aussi bas sur le marché européen qu'à l'heure actuelle.

Craint-on là bas de voir fondre sur nous la crise financière et les terribles désastres qui viennent de visiter l'Australie?

Et nos économistes de Québec, depuis que M. de Boucherville est arrivé au pouvoir, ont-ils crié à la richesse de la province de Québec, au relèvement de son crédit, à l'ère de prospérité dont aurore avait commencé pour elle avec l'avènement du Grand Melchisedech!

Elles sont belles leurs économies! Quelle gigantesque impulsion ils ont donnée à notre crédit!

Quel succès a couronné leurs généreux efforts.

Pour réparer les ruines du régime Mercier, il fallait à ces gens-là une toute petite taxe, pour quelques années seulement. On la payerait sans s'en apercevoir et quels avantages!

Plus d'emprunts.  
Plus de déficits.  
Un crédit illimité.

Comme les événements leur ont donné raison.

Après un an d'administration il leur faut \$8,000,000 pour combler leurs déficits et faire face à leurs extravagances, eux qui avaient tant crié parce que M. Mercier empruntait \$4,000,000.

Plus de déficits, disaient-ils!

Mais la taxe, la terrible taxe qui jette dans le coffre public plus de \$800,000 par année ne suffit même pas pour équilibrer le budget; il faut emprunter, il faut même augmenter la taxe comme on l'a fait à la dernière session.

Et lorsque l'on aura grevé notre budget d'une somme additionnelle \$480,000 pour rencontrer l'intérêt de l'emprunt de \$8,000,000, croit-on que la situation sera plus souriante?

Malgré la taxe, le dernier budget s'est soldé par un déficit, mais, lorsqu'on aura augmenté nos obligations annuelles d'un demi-million, notre crédit va-t-il se relever?

Le mot est ironique à l'heure actuelle.

La province se dépeuple; elle est écrasée sous une dette énorme; elle se débat sans la taxe qui l'étreint, presque tous ses revenus sont employés à payer l'intérêt de ses dettes; ses richesses forestières que l'on croyait inépuisables disparaissent à vue d'œil, et ses hommes publics sont en Europe à négocier de nouveaux emprunts, ils travaillent avec courage à nous plonger encore plus profondément dans l'abîme.

La situation est bien sombre, et cependant l'on parle encore de notre crédit, de relèvement financier, de réhabilitation nationale.

Mais la comédie est finie et les capitalistes d'Europe ne semblent plus vouloir risquer leur argent au Canada.

Il semble pourtant qu'avant l'évènement du régime actuel, les emprunts étaient encore possibles.

A qui la faute?

FROLLO.

## MEA CULPA

Les bleus écorchés par les taxes poussent des gémissements.

Nous voulons parler plus spécialement des taxes imposées par le nouveau gouvernement de cette province.

L'absence du trésorier Hall en Europe paraît tenir cette question en suspens. Dans les villes, on se refuse obstinément à se soumettre à l'extorsion. Il n'y a à vrai dire que les classes pauvres qui jusqu'ici supportent en gémissant le fardeau des taxes spéciales sur les contrats de vente.

La loi n'est exécutée qu'à demi, et Dieu sait les complications qui se préparent ainsi dans l'ombre.

Une grande partie de la population attend. Elle regrette son affolement du 8 mars 1892, organise la résistance; quand le réveil se fera il sera terrible.

Déjà l'indignation générale se fait jour par la voix de nos adversaires les plus acharnés, de ceux qui ont le plus travaillé pour renverser le gouvernement Mercier. On n'a, par exemple, qu'à lire le *Star*. Ce journal a plus fait qu'aucun peut-être pour amener l'opinion contre le cabinet Mercier. Aujourd'hui cependant, il ne peut taire son désappointement à la vue des infamies commises par ceux qu'il a aidés à porter au pouvoir.

Naturellement, il cherche à excuser son erreur en soutenant que les taxes ont été rendues nécessaires par les extravagances de l'ancien gouvernement. Ne le chicanons pas sur cette mauvaise excuse.

On ne peut s'attendre à ce qu'il complète son *mea culpa* en un seul jour. Il doit se réserver quelque chose pour justifier auprès du public sa conduite passée,

Mais nous sommes tout à fait d'accord avec lui quand il démontre que la répartition des taxes nouvelles est injuste, abominable, crie vengeance au Ciel. Les exemples qu'il cite à tout instant le prouvent surabondamment. Prenons le dernier. Il parle d'un jeune homme qui, pour gagner honorablement sa vie, loue un bureau, y installe quelques échantillons pour vendre à commission. Ses débuts sont difficiles; avec toute l'ardeur possible, il ne peut rejoindre les deux bouts. A ce moment, il reçoit avis de l'agent du gouvernement d'avoir à verser une taxe de \$100. A côté de lui, une riche maison de commerce, composée de plusieurs associés, faisant des affaires pour un million de piastres, a elle aussi \$100 à payer, pas plus.

Franchement, il y a là de quoi révolter tout homme qui a le moindre sens de justice. C'est tuer l'esprit d'initiative, monopoliser le commerce aux mains de ceux qui s'y sont déjà enrichis; c'est décourager l'intelligence et pousser la jeunesse aux Etats-Unis par les épaules.

Ce n'est là qu'un cas entre mille. Passons maintenant à une autre classe de la société, celle qui est plus spécialement atteinte par l'impôt sur les mutations de propriété. Cet impôt affecte toute la population en général: elle paralyse les transactions, porte un coup terrible en particulier à la profession des notaires, qui voient avec terreur diminuer dans des proportions énormes le nombre de leurs actes et leurs revenus. Mais c'est surtout sur les classes populaires, à la campagne comme à la ville, que pèse le fardeau.

Comme la propriété en général ne vaut plus la moitié de l'évaluation municipale, le gouvernement extorque, au nom de la loi, un pourcentage de 1 1/2 p. c. sur des prix imaginaires sur des sommes qui ne sont pas réellement transmises d'une main à l'autre. Autant payer la taxe sur la lune et les étoiles!

On a amendé cette loi, à la dernière session, mais pour la rendre un peu plus brutale qu'avant.

Originellement, il était stipulé que, si un acte de vente ou autre comportant la taxe n'était pas enregistré dans les trente jours suivant sa date, cet acte devenait nul vis-à-vis des tiers. Mais si l'acte était enregistré plus tard et la taxe payée, sans qu'un autre acte fût intervenu, il devenait irrévocable.

D'après les derniers amendements, l'acte devient radicalement nul, s'il n'est pas enregistré dans les trente jours. Ceci est un abus monstrueux et un attentat à l'inviolabilité du contrat.

Nous comprenons que, pour la clarté et l'expédition des affaires, la loi fixe des délais après lesquels un acte qui n'est pas rendu public ne puisse nuire aux droits d'un tiers.

Mais que, dans le seul but de prélever une taxe, on annule à quelques jours d'intervalle un contrat signé volontairement par deux par-

ties, quand aucun autre intéressé ne le demande, c'est inouï!

On peut voir facilement à quelles spéculations infâmes une telle loi peut conduire. Ainsi un homme vend une propriété, reçoit un millier de piastres comptant, et si par suite d'une légère négligence du notaire ou d'un employé des postes, d'un retard de train de chemin de fer, l'acte arrive douze heures trop tard au bureau d'enregistrement, mon homme empoche ses mille piastres, reprend sa propriété et tire sa révérence à l'acquéreur!

Autre point de vue:— Quelques registrateurs ont demandé au gouvernement:

"Quand un acte arrive au bureau après les délais voulus, devons-nous l'enregistrer quand même, et prélever la taxe, bien que, d'après la loi telle qu'amendée, cet acte soit absolument nul?" Le gouvernement dont le seul but est de faire flèche de tout bois, répond:

"Prenez toujours l'argent—c'est un principe conservateur. Et puis après on verra."

Dans ce cas le pauvre diable d'acheteur paie le notaire, paie le registrateur, paie le gouvernement, perd l'argent qu'il a donné au vendeur, et s'en va Gros Jean comme devant.

Il n'y a pas d'excuses pour de pareilles extorsions. C'est de l'escroquerie légalisée!

Détail criant: pendant que le peuple est ainsi plumé chez lui, son trésorier est en Europe, cherchant à emprunter 8 millions de piastres. Il avait pourtant fait voter les taxes précisément pour éviter les emprunts!

Ceux qui ont des yeux doivent voir à quels imposteurs ils ont affaire.

Nous invitons le *Star* à continuer de nous aider à opérer le réveil et à préparer la revanche.

—L'Electeur.

## Le "Globe" et M. Laurier.

Le *Globe* de Toronto a publié dernièrement un article des plus flatteurs à l'adresse de M. Laurier.

"L'honorable M. Laurier est incontestablement l'homme qui dans le parlement canadien jouit de la plus grande influence personnelle. Nous ne contestons pas le talent du chef conservateur. Sir John Thompson est un administrateur actif, un avocat de premier ordre, un "débatteur" puissant.

"Mais comme général exerçant sur les hommes un pouvoir magnétique qui enchaîne les partisans, il est certainement surpassé par le chef libéral.

"Outre cela, une éloquence très élevée, un esprit ferme et toutes les belles qualités de l'homme d'Etat font que M. Laurier est aujourd'hui le canadien le plus éminent de notre monde politique, comme Cleveland est le plus éminent du monde politique des Etats-Unis."

Cet hommage rendu par un journal anglais au distingué Canadien-Français qui occupe depuis plusieurs années, la haute position du chef du parti libéral pour tout le Dominion prouve jusqu'à quel point M. Laurier a su mériter l'estime de nos concitoyens d'origine britannique.

**AUX RETARDATAIRES.**

Nous donnons un dernier avis à ceux qui ont des arriérages à payer à la Gazette de Berthier.

Ceux qui ne se seront pas acquittés envers nous d'ici au 15 JUIN courant, seront exposés à des poursuites judiciaires.

L'Administration.

**SOYONS VIGILANTS**

Une autre manigance en préparation.

Nous lisons dans le Monde de mercredi :

On nous apprend que M. J. F. King, inspecteur des postes pour notre district, avec un salaire de \$3,500, va être mis à la retraite. Seulement, on le fait partir en coug de trois mois, pour cacher le jeu, et un de ces bons jours nous apprendrons qu'il a bel et bien pris sa retraite. Là n'est pas le mal ; voici : M. H. D. Thompson, inspecteur des postes de Sherbrooke, sera importé ici et bombardé successeur de M. King.

C'est-à-dire qu'après avoir refusé à un des nôtres la position de collecteur des douanes, on nous soufflera également celle d'inspecteur des postes. Dans l'opinion de certaines gens les salaires de \$3,500 et \$4,000 ne sont pas faits pour les Canadiens Français : les maigres pitances et le pot-au-feu le plus bourgeois leur suffisent.

**COMPAGNIE D'EXPOSITION DE MONTREAL 1893.**

La TROISIÈME EXPOSITION PROVINCIALE aura lieu à MONTREAL, du

4 AU 9 SEPTEMBRE '93, inclusivement.

Tous les objets, y compris le bétail, seront exposés dès l'ouverture. Des listes de prix seront publiées prochainement.

Pour tous renseignements s'adresser à

S. C. STEVENSON, Sect.-Gérant, 76, Rue St-Gabriel, Montréal.

**La Consommation Guérie.**

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvés ces remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NORZ, 820 Powers' Block, Rochester, N. Y. 12 juin 1891.

**AU COLLEGE DE L'ASSOMPTION**

On pousse activement au Collège de l'Assomption les préparatifs de la grande convention des anciens élèves de cette institution qui aura lieu les 13, 14 et 15 juin prochain à l'occasion des noces d'or sacerdotales de M. l'abbé Dorval.

Comme nous l'avons dit, il y a quelques semaines en publiant le programme des fêtes jubilaires, M. Doval est à la fois le premier élève et le premier prêtre du Collège de l'Assomption qu'il dirige depuis 27 ans comme supérieur.

Le Collège de l'Assomption compte aujourd'hui soixante ans d'existence.

**NOTES LOCALES**

M. J. S. Daviault représentant la maison J. B. Rolland & fils de Montréal, est en cette ville.

M. le Docteur J. O. Gadoury laissera Berthier la semaine prochaine pour Montréal.

Il y aura réunion générale du Conseil de Comté le 14 Juin courant.

Avis aux intéressés.

La Cité de Sorel a voté mardi un bonus de \$50,000 à une compagnie qui exploitera là une manufacture de coton.

Demain, les élèves de l'école anglaise donneront une séance et feront leurs exercices et jeux habituels.

Les exercices des Quarante Heures sont commencés hier à St-Cuthbert. Notre vicaire M. Morin est allé assister le curé de cette paroisse.

La Convention Libérale de Richelieu aura lieu demain soir à Sorel.

MM. Beausoleil, Tarte et autres orateurs s'y rendront.

MM. Louis Jacques, préfet du Comté, H. Neveu, ex-M. P., Louis Bazinet ex-M. P. P. et Edwin Remington, maire de la paroisse de St-Gabriel de Brandon sont en cette ville.

Le prochain terme de la Cour de Circuit, aura lieu le 17 juin prochain.

Ce sera le dernier terme avant la vacance.

Notre député au Fédéral, M. C. Beausoleil était en cette ville hier soir.

Il est venu s'entendre avec les amis pour fixer le jour de la convention libérale dans le Comté.

Il y a aujourd'hui, convocation du bureau des délégués de Joliette et Berthier, concernant un appel à la Cour de Circuit d'une décision rendue par eux, à leur dernière séance.

LINIMENT MINARD se vend partout.

La Première Communion des enfants de Berthier a eu lieu hier matin.

A cette occasion, il y a eu messe solennelle et du magnifique chant par les élèves du collège.

MM. A. P. Vanasse avocat et administrateur du Sorelois, et M. Alfred Guévremont notaire de Sorel, ont été choisis pour aller représenter à Chicago, la Cour des Forestiers établie à Sorel.

Nos félicitations.

M. J. A. Chênevert, Percepteur du Revenu, et Madame Chênevert de Sorel, étaient en cette ville mardi dernier.

Nous avons eu la visite de M. Chênevert à nos bureaux.

Le magnifique yacht qui a été transporté sur le lac Maskinongé et qui appartient à MM. C. Beausoleil, M. P. et Evangéliste Beausoleil, sera lancé dimanche prochain.

A cette occasion, il y aura une jolie petite fête à St-Gabriel de Brandon.

Les trains sont changés depuis hier.

Nous n'aurons plus maintenant le train du matin, c'est-à-dire, le train local de Trois-Rivières.

Il y aura un train rapide dans l'avant-midi pour Québec et un l'après-midi pour Montréal, comme les années dernières.

Il paraît que M. Allard, qui se voit coulé à tout jamais et entièrement abandonné des chefs conservateurs, est à tourmenter les ministres pour venir faire un pique-nique conservateur à Berthier.

Il croit que ce sera un moyen de ramener les choses.

Pauvre jeune homme ; il lui en faudrait bien des pique-nique pour faire oublier les sottises qu'il a faites et le rendre populaire dans le Comté.

Il s'est fait cette semaine entre quelques cultivateurs de St-Barthélemy un pari, dont l'enjeu devait retourner à celui qui aurait la plus belle vache de la paroisse et celle qui donnerait la plus grande quantité de lait.

C'est M. Pierre Choquette, qui a été le vainqueur.

Sa vache a donné en une seule journée, cinquante six livres de lait. Nos félicitations à qui de droit.

Jugement a été rendu en appel, la semaine dernière, dans la cause de Barrette et autres vs. La Corporation de la paroisse de St-Barthélemy.

Il s'agissait d'une exception à la forme faite par l'avocat de la Corporation et maintenue par le juge.

La Cour d'Appel a renversé ce jugement et renvoyé l'exception à la forme.

Les parties devront maintenant plaider au mérite.

Comme on le sait il s'agit d'un procès verbal, qui force les propriétaires de terrains supérieurs à venir travailler à un cours d'eau sur les terrains inférieurs.

ça sera une cause fort intéressante.

LINIMENT MINARD guérit la teigne.

**Arrivés à L'HOTEL GUILMETTE ces jours derniers :**

MM. Pantaléon Jobin, Montréal, A Gauthier, do, C E Dion, do, C G DeTonnacour, do, F Paquette, do, D J Stephen, do, L D Maréchal, do, W E Hayer, do, R Guertin, do, A Roberge, do, H R St-Michel, do, D A Lafrenière et Dame, do, L O Demers, do, J S Daviau, do, A Barrette, do, Jos Clerke, do, T Landry, do, J Undermill, London, Ont, O Lachance, Trois-Rivières.

**MAGASIN GENERAL A VENDRE.**

M. LUDGER CADIEUX, MARCHAND, voulant par rapport à sa santé, discontinuer de tenir deux magasins, offre en vente tout son stock de magasin, ou à Berthier, ou à St-Félix de Valois, à des conditions raisonnables. Ces stocks sont d'à peu près \$3,500.00 chacun. On pourra s'adresser immédiatement à lui à Berthier. Berthier, 26 mai 1893.

**A PROPOS BOTTINES.**

Midville, Geo., 30— Une petite fille nommée Sallie Wallace, a tué d'un coup de revolver un colporteur du nom de Manuel Roseway, parce qu'il lui avait vendu une paire de bottines qui ne lui allaient pas.

**RHUMATISME GUÉRI EN UN JOUR.**

Le "South American Rheumatic Cure" pour le rhumatisme et la névralgie, guérit radicalement dans l'espace de 1 à 3 jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieux. Il détourne promptement la cause et le mal disparaît immédiatement. La première dose fait un grand bien. 75 cts. Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

**UN MISÉRABLE.**

La chapelle catholique du Mont Calvaire, près de St-Cloud, à St-Paul, Minn., a été détruite par un incendie sacrilège la semaine dernière. On est à la recherche de l'incendiaire.

Ce misérable a commencé par arracher la clôture autour du terrain de la chapelle puis avec les pièces de bois il fit un bûcher où il essaya de brûler les statuts du Sacré-Cœur et de la Vierge, exposés à la Vénération des fidèles dans le petit temple. Du bûcher, les flammes se communiquèrent à la chapelle. Les pertes s'élèvent à \$2,200. Les assurances à \$1,300.

Non content de cette première profanation, le triste héros de cet exploit se rendit au cimetière où il brisa les croix érigées sur les tombes.

Si jamais ce vandale tombe entre les mains de la population, il paiera cher son sacrilège. Catholiques et protestants sont indignés.

**EN VENTE.**

Nous avons en vente à notre bureau un grand nombre de volumes de la Bibliothèque Française. Les amateurs de littérature, de roman et de scènes émouvantes pourront se régaler, en venant acheter un de ces volumes pour la modique somme de 15 cts. 16 Déconbro 1892.

LINIMENT MINARD guérit les brûlures.

**DEUX LUNES DE MIEL AVEC LA MÈME ET TENDRE MOÏTIE.**

Les journaux de Lowell, Mass., nous apprennent qu'un homme assez âgé, du nom de Frank Bélanger, cultivateur des environs de Québec, est arrivé à Northampton ces jours derniers et y a trouvé sa femme qui vivait avec un menuisier.

La malheureuse avait quitté le domicile conjugal depuis deux ans pour suivre son amant.

M. Bélanger n'en entendant plus parler avait abandonné le dessin de la chercher en même temps que l'espoir de la retrouver.

Il y a quelques jours, un de ses parents l'informa que l'épouse envolée était à Northampton.

Ce fut là que les époux se rencontrèrent. L'accord fut vite fait et le couple réuni partit aussitôt pour un second voyage de noces.

**NOTES DIVERSES**

En Norvège, la propriété rurale, qui est estimée à \$23,000,000, est grevée de \$180,000,000 d'hypothèques.

LINIMENT MINARD gréit la névralgie.

Le choléra menace encore l'Europe. Il a fait son apparition à Hambourg ; on signale deux décès à Toulouse et un à Nîmes, qu'on attribue à l'épidémie.

La gale sur le corps humain et sur tous les animaux est guérie en moins de 30 minutes en se servant du Woolfords Sanitary Lotion.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

Le professeur Robertson rapporte que l'on montre beaucoup d'intérêt pour l'industrie laitière, dans toutes les provinces maritimes, et qu'un grand nombre de fromageries s'y établissent.

C. C. Réchards & Cie.

Mon fils Georges souffrait d'une névralgie du cœur depuis 1882, mais ayant fait usage du "Liniment de Minard" en 1889, le mal dont il souffrait est complètement disparu et ne l'a plus indisposé.

Jas. McKEE, Linwood, Ot 28 Oct. 1892.

Le duc d'York dont le mariage prochain avec la princesse Mary de Teck est annoncé, possède un revenu annuel de \$105,000.

Dans ces conditions, l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre peut organiser un bon train de maison.

Le Liniment Anglais Eparvin, enlève les bosses dures ou molles ou calleuses, et toutes les blessures qu'ont les chevaux, guérit aussi les tumeurs, les courbes, les blessures, les ring-boies, la toux, les entorses, tous les maux de gorge, la gourme, etc., etc. Epargnez \$50.00 en achetant une bouteille. Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

Un collectionneur hongrois a envoyé à l'Exposition de Chicago des tableaux microscopiques. L'un de ces tableaux représente le débarquement de Christophe Colomb, en Amérique et il n'est pas plus grand que l'ongle du petit doigt ; un autre est le portrait de l'empereur François-Joseph, et ses dimensions sont à peu près celles de la tête d'une allumette.

ESMAN Wanted— Salary and expenses paid. Brown Bros. Co., Nurserymen, Toronto, Ont.

SAL

Robeca Wilkinson, de Brownsvalley, Ind, dit : " J'ai été dans un bien triste position pendant trois ans, causée par la névralgie, la faiblesse d'estomac, la dyspepsie et l'indigestion, jusqu'à ce que ma santé fut considérablement affaiblie. J'ai acheté une bouteille du " South American Nervine " qui m'a fait plus de bien que \$50.00 de remèdes de docteurs que j'ai eu dans ma vie. Je conseillerai à toute personne faible de se servir de ce bon et agréable remède. Je le considère comme la meilleure médecine au monde. " L'essai d'une bouteille vous en convaincra. Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

Nous avons reçu plusieurs exemplaires du " Procès Mercier " par M. Tarte.

Ceux qui désireraient se procurer ce volume, pourront le faire en s'adressant au bureau de la Gazette. Le prix est de 25 cts.

**LES FEMMES PARLENT.**

Et voici ce qu'elles disent : Nous connaissons toutes (plus ou moins) les misères et les souffrances attachées à notre sexe et si nous nous plaignons quelquefois de ce que nous appelons l'injustice de la punition infligée à la femme au paradis terrestre, nous admettons que nous avons un remède efficace à toutes nos douleurs et nous recommandons le " Régulateur de la Santé de la femme " et les " Female Plasters " du Dr Larivière à toute femme ou fille affectée du " Beau mal " sous quelque forme qu'il se présente. On l'emploie aux Etats-Unis dans les communautés religieuses et les hôpitaux. Les médecins du Boston Electric Hospital certifient qu'ils emploient le Régulateur pour fortifier les nerfs et le sang, relever les forces, donner appétit et faciliter la digestion et dans tous les cas de maladies communes aux femmes. Pour toute information, écrivez au Dr. J. Larivière, Manville, R. I. Envoyez 25 cents pour un plâster.

MM. Evans & Sons, Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada. 4 Mars 1892



**Hotel Riendeau**

Ouverture de l'ancien Hotel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Le populaire hôtelier, qui a acquis une si longue expérience dans cet état difficile, JOS. RIENDEAU, a transporté son établissement à l'ancien hôtel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier. Le nouveau local est à proximité du débarcadère des bateaux de la Cie du Richelieu et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est-à-dire au centre même des affaires commerciales. Le nom de l'établissement ne sera pas changé : il portera toujours le nom de :

**HOTEL RIENDEAU.**

Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est au nombre des meilleurs hôtels de Montréal. Magnifique table, bonnes chambres, liqueurs choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe. Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs.

JOS. RIENDEAU, Propriétaire. 15 août 1890.

Ceux qui voudront se procurer une photographie de la ville de Berthier, prise à vol d'oiseaux, 24 x 12 pouces, et qui est un très joli souvenir, pourront s'adresser à ce bureau. Prix \$1.00.

**ARGENT À PRÊTER**

Sur hypothèques, à 6 par cent. S'adresser à MM. A. MAGNAN et A. CABANA, notaires, Joliette. 30 sept. 1892.

**Beausoleil & Choquette**

AVOCATS. No. 76, rue St-Jacques, MONTREAL.

